



REALISER UN « REX »

Ce document comprend à la fois les consignes (p.1 et 3) et un exemple sur le « [Support de REX](#) » (p. 4 à 8).

1. A quoi sert le REX ?

Le Retour d'Expérience (REX) est une démarche collective qui associe collecte, analyse approfondie, actions d'amélioration, partage et communication des enseignements retirés pour améliorer la sécurité des résidents/patients. Il s'intéresse aux « pourquoi » des événements survenus et prend aussi en compte les organisations et les facteurs humains. Le REX conduit les professionnels à s'interroger en équipe sur leurs pratiques et à prendre conscience du risque pour mieux le maîtriser.

Il doit être réalisé pour tout Événement Indésirable Grave (EIG) **de niveau 4** (Grave) et pour des événements **de niveau 3** (important) récurrents ou à risque majeur.

2. Quand réaliser le REX ?

Le REX s'organise dans les 15 jours à 3 semaines suivant l'évènement (« à froid »).

3. Qui participe au REX ?

Le REX est piloté par le directeur et réunit les responsables des services et les salariés ayant assisté et/ou concernés par l'évènement (ASD, ASH, IDE...).

4. Comment procéder ?

